



Le 6 octobre 2015

REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Mardi 6 octobre 2015

Le CVS de l'EHPAD « le Clos des Grands Chênes » s'est réuni le mardi 6 octobre 2015

Etaient présents :

Mme LOMBRAGE (résidente)

Mme PARANT (résidente)

Mr PARANT (représentants des familles)

Mme ABADIE (représentante des familles et présidente)

Mme LE GAL (résidente)

Mr LE DOUGET (résident)

Mme GUILLOME (résidente)

Mme LE BAGOUSSE (représentante de l'EHPAD)

Mme LE GAT (représentante de l'EHPAD)

Melle PORTANGUEN

1. Présentation du projet d'établissement 2015/2020

Le nouveau projet d'établissement 2015/2020 a été élaboré au printemps 2015 par les équipes de l'EHPAD en tenant compte des dysfonctionnements ou des manques révélés par l'évaluation externe de 2014 mais également des besoins actuels des résidents ou encore des idées d'évolution des équipes soignantes. Le projet d'établissement qui présente les objectifs que l'établissement se fixe sur 5 années est composé de plusieurs sous-projets :

- Projet d'accompagnement et de soins
- Projet spécifique de l'unité protégée
- Projet d'animation
- Projet social
- Projet qualité

Un document de synthèse présentant les différents objectifs est remis aux membres du CVS.

a) Le projet de soins et d'accompagnement prévoit notamment

- **La diminution de la prise médicamenteuse par une approche sensorielle :**
l'établissement prévoit de **développer l'aromathérapie** déjà utilisée avec l'accord
Le Clos des Grands Chênes - Tel : 02-97-51-03-73 - Fax : 02-97-51-15-94
E-mail : mrbaud@wanadoo.fr

des médecins traitants des résidents. Par ailleurs, il est prévu de former les agents soignants volontaires à **l'approche de la communication thérapeutique et de l'hypnose**. Il s'agit d'un projet novateur pour l'EHPAD pour aider notamment au soulagement des douleurs chroniques.

- **Favoriser l'exercice physique des résidents en créant un Parcours d'Activités Physiques** à l'extérieur (parcours adapté aux différents handicaps) et enfin créer une salle de kinésithérapie car aujourd'hui les kinés intervenants dans l'établissement ne disposent que de barres parallèles. Par ailleurs, les résidents présents demandent de penser à équiper de barres d'appui la descente devant la terrasse de la Maison de la Campagne car la pente est dangereuse.
- **Compléter le bilan de santé à l'entrée** de chaque résident dans l'EHPAD avec un bilan ophtalmique (opticiens contactés notamment) et un bilan pédicure.
- **Recruter un médecin coordonnateur** sur 1 jour par semaine car le poste est vacant depuis le 1^{er} janvier 2015. La présence d'un médecin coordonnateur est indispensable au bon suivi médical des résidents et à la coordination des différents professionnels libéraux. Le médecin coordonnateur aura également un rôle de conseil envers les équipes soignantes mais également envers les autres médecins.

Mme ABADIE et Mr PARANT réaffirment leurs attentes quant à ce recrutement notamment afin de mener un travail autour des prescriptions médicamenteuses qui sont trop lourdes et parfois inadaptées aujourd'hui.

- **Mettre en place le Dossier médical Partagé (DMP)**, dossier de soins personnel accessible à tout professionnel de santé habilité. Ce dossier pourra permettre d'éviter des examens redondants notamment. La mise en œuvre nécessitera l'acquisition d'un logiciel de soins compatible et d'un réseau internet sécurisé.
- **Développer la télémédecine** à chaque fois que possible afin d'éviter des transports fatigants pour les résidents et afin d'accélérer les délais de consultation par des médecins spécialistes (dermatologues...)

b) **Le projet de l'unité protégée : La maison de la Campagne**

- **Renforcer la sécurisation des résidents désorientés** accueillis dans l'unité protégée avec notamment l'acquisition de bracelets d'alerte en cas de chute car les résidents présents ne sont pas toujours en mesure de donner l'alerte si besoin.
- **Créer un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)**: il s'agit de créer un espace sécurisé et sécurisant, un local destiné aux activités où les résidents ayant le plus de difficultés à s'occuper pourront être accueillis du matin au soir afin de participer à des activités comme la cuisine, les ateliers créatifs. Des petits groupes homogènes seront constitués. Il s'agit d'un espace intermédiaire entre l'accueil en unité protégée et l'accueil dans l'EHPAD traditionnel.
- **Former l'équipe de soins à la méthode de la validation de Naomie Feil.** Cette méthode est encore appelée thérapie par l'empathie. Elle a pour objectif principal de maintenir la communication avec les personnes âgées désorientées afin de les accompagner dans une relation respectueuse de leur identité tout en reconnaissant dans

leur comportement la manifestation de leur besoin d'exister comme individu et d'être entendues. Cette méthode passe par la maîtrise de plusieurs techniques de communication verbale et non verbale.

- **Poursuivre les ateliers de médiation animale** avec la présence de « Lover » le chien de Mme LAVENANT, AMP à la Maison de la Campagne, mais également avec les cochons d'indes chaque mois et KAILA, chienne de Mme MAILLARD, infirmière à la Maison de Retraite.
- **Projet de réaménager le jardin de la maison de la campagne** afin que les résidents puissent profiter de cet espace en toute sécurité.
- Dans le cadre du futur PASA **prévoir l'accueil à la journée de 1 à 2 personnes de l'extérieur** dans l'objectif d'aider les aidants familiaux de personnes âgées encore à domicile. Ce premier lien pourrait ensuite permettre de faciliter l'entrée en maison de retraite.

c) **Le projet d'animation :**

- **Poursuivre l'ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur** en développant les sorties mais également en installant des jeux extérieurs pour les enfants des visiteurs à proximité du futur Parcours d'Activités Physiques.
- **Associer davantage les bénévoles à la vie de l'établissement.** Mme ABADIE suggère à ce propos notamment de passer une annonce dans le mensuel « Quoi de BAUD » ainsi que sur le site internet de la mairie de Baud.

Mme ABADIE suggère encore de proposer aux multiples associations de la commune de venir visiter l'EHPAD afin de dédramatiser ce lieu.

- Développer l'activité de la bibliothèque
- Développer des activités communes avec la Maison de la Campagne : Loto, sorties communes, quizz musical, activités créatives.

d) **Le projet social**

- Favoriser le bien-être au travail des salariés de l'EHPAD : mise en place d'un atelier de QI CONG
- Organiser des retours sur les formations suivies par les salariés
- Développer les moyens de communication notamment le réseau intranet

e) **Le projet qualité**

- Etendre et communiquer sur la culture qualité de l'EHPAD
- Simplifier l'accès à la qualité pour les agents de l'EHPAD en acquérant notamment un logiciel spécifique.

- Mettre en place la gestion des évènements indésirables et le suivi.

2. Retour sur le moment de l'accueil

Une formation sur l'accueil des résidents en EHPAD a été proposée aux agents en début de mois d'octobre. La synthèse de ces journées montre que nous devons revoir ce temps consacré à l'arrivée d'une personne dans notre établissement afin de faciliter l'intégration, de rassurer également le résident et sa famille qui vivent un moment de rupture difficile.

Les résidents présents font part de leur ressenti lors de leur arrivée à l'EHPAD évoquant leur peur, leurs angoisses, leur sentiment d'abandon ainsi que les multiples questions restées sans réponse immédiate. Il apparaît indispensable que les résidents qui le souhaiteront prennent part au groupe de travail qui sera constitué sur le thème de l'accueil.

La première réunion est prévue en janvier 2016.

3. Mme ABADIE fait part de l'idée de réaliser un petit film sur la vie à l'EHPAD avec les résidents volontaires et de le mettre en ligne sur le site internet de l'établissement afin de faire partager la vie de l'établissement.
4. **Mme ABADIE et Monsieur PARANT font part de leur mécontentement sur la gestion des dates de fin d'ALD à surveiller ainsi que sur les frais de transport des résidents qui sont occasionnés par les consultations extérieures. Il est demandé à l'EHPAD de veiller à solliciter en premier lieu les familles pour éviter des dépenses aux résidents. De même il est demandé à l'EHPAD de veiller à anticiper les fins de prise en charge en ALD et d'en avertir les médecins traitants pour le renouvellement.**

Cette gestion sera désormais possible avec le nouveau logiciel de soins NET SOINS qui sera installé au mois de décembre 2015.

5. Les orientations budgétaires pour l'année 2016 donnent les éléments suivants. Ils seront validés par le Conseil d'Administration le 22 octobre prochain et ensuite par le Conseil Départemental et l'ARS qui transmettront à l'EHPAD en janvier 2016 les tarifs définitifs 2016.

Les premiers chiffres sont les suivants :

Le prix de journée hébergement devrait être de 59.23 € + 6.57 € = 65.80 € soit 1 € d'augmentation.

Le tarif d'hébergement temporaire devrait être de 79.90 €.

Cette augmentation tarifaire est liée à la prise en compte des réévaluations des grilles salariales des membres du personnel principalement ainsi qu'à la fin d'une aide au financement des intérêts de l'emprunt travaux versée par l'Agence Régionale de Santé.

6. Les projets de formation 2016 devraient être les suivants :

- Le travail sur les approches de soins non médicamenteuses et notamment sur l'hypnose
- La méthode de la Validation de Naomie Feil

Les autres projets qui seront développés en 2016 sont les suivants :

- Le finger food ou comment adapter les plats servis pour qu'ils puissent être mangés sans couverts, ceci notamment pour les résidents désorientés ou ayant des difficultés de préhension des couverts.
- Les ateliers « remue-méninges » afin de faire travailler la mémoire des résidents sans les mettre en échec. Ces ateliers sont animés par l'ergothérapeute et l'animatrice.
- Enfin nous allons poursuivre les réunions du groupe de réflexion éthique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine réunion du CVS aura lieu en début du mois de décembre 2015.